

NÉGOS 2017

État des lieux de la négociation dans la construction



ALLIANCE
SYNDICALE
construction

Ententes de principe **dans le secteur génie civil et voirie**

Le 20 juillet dernier, une entente est survenue concernant les clauses générales et salariales dans le secteur du génie civil et de la voirie. Les demandes particulières par métier et par occupation ont pour leur part fait l'objet de négociations et une entente de principe est aussi intervenue en date du 21 septembre.

Négociations dans **les autres secteurs**

Les secteurs industriel, institutionnel-commercial et résidentiel font encore l'objet de négociations laborieuses. Plusieurs rencontres sont prévues prochainement.

Dans les **prochaines semaines :**



Vous serez invités à vous prononcer sur les ententes lors d'assemblées syndicales



Surveillez les informations qui vous proviendront de vos organisations syndicales respectives

S'il n'y a pas d'entente au 30 octobre

Dans le cas où il n'y aurait pas d'entente d'ici le 30 octobre prochain, la ministre du Travail choisira quels sujets un arbitre devra trancher parmi les points toujours en litige.

Pourquoi ne pas régler tous les secteurs en même temps?

Les termes de la loi ont créé une nouvelle dynamique de négociation qui place des pouvoirs sans précédent entre les mains de la ministre du Travail. En effet, celle-ci pourrait avoir le dernier mot sur les changements qui seront apportés à nos conventions collectives. C'est du jamais vu. En réglant un secteur avant les autres, l'Alliance syndicale s'est assurée de tracer des balises qui pourront nous servir dans l'éventualité où nous ne réussirions pas à nous entendre avec une autre association patronale.

Contestation en Cour supérieure

La loi 142 porte atteinte à nos droits en nous retirant le droit de grève. Pour en contrer les effets abusifs, l'Alliance syndicale a déposé un recours contre cette loi devant la Cour supérieure du Québec le 29 juin dernier.

Pour plus d'infos

Consultez le site Internet ou la page Facebook de votre organisation pour consulter un article plus détaillé sur la situation.



ALLIANCE
SYNDICALE
construction

